



L'Indispensable FLASH

Juillet 2021

L'APTS, Comment ça marche??

L'APTS représente QUI?

L'APTS regroupe la majorité du [personnel professionnel et technique du secteur public de la santé et des services sociaux](#) du Québec, soit la catégorie 4. Représentant presque exclusivement cette catégorie et regroupant 60 000 personnes diplômées universitaires et collégiales, réparties dans [47 établissements](#) de santé et services sociaux sur presque tout le territoire du Québec, l'APTS est une actrice incontournable du réseau québécois de santé et de services sociaux.

Le syndicat rassemble une expertise large et diversifiée puisque ses membres, dont 86 % sont des femmes, occupent plus d'une centaine de titres d'emploi distincts dans cinq secteurs d'activités, soit le diagnostic (laboratoires et imagerie médicale), la réadaptation, la nutrition, les services psychosociaux ainsi que la prévention et le soutien clinique. On les retrouve dans des établissements aux missions variées : les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement, les instituts et les CLSC.

Comment la démocratie s'exerce à l'APTS?

Parmi les instances décisionnelles de l'APTS le [congrès](#), ayant lieu tous les deux ans, est la plus haute. Entre deux congrès, le [conseil général](#) (CG) réunit plusieurs fois par année une délégation de quelque 250 personnes. Au quotidien, le [conseil national](#) (CN) est composé des 22 personnes représentant l'APTS dans toutes les régions ainsi que des 8 membres du comité exécutif.

Les fonctions et pouvoirs de chacune d'elles sont décrits dans les statuts de l'APTS.

Un exécutif local, formé d'un minimum de 3 personnes, est élu par l'assemblée générale dans chacune des [unités APTS](#). Des assemblées de secteur permettent l'élection d'agent-e-s de liaison qui agissent comme des courroies bidirectionnelles de transmission d'information entre l'exécutif local et les différents milieux de travail. L'exécutif local peut aussi décider de s'adjoindre les services de personnes déléguées locales, élues pour des mandats particuliers. L'exécutif local et les agent-e-s de liaison composent le conseil syndical, qui se réunit au moins une fois par année.

En Estrie, l'exécutif syndical est composé de 9 personnes élu.e.s, de 3 délégué.e.s locale.s (SST, Première ligne et Mobilisation) et de 7 conseiller.ère.s syndicales.aux. Ces derniers sont des salariés de l'APTS.

Un comité de surveillance national, dont les membres sont élu.e.s par le congrès, s'assure que les revenus et les dépenses du syndicat sont conformes aux décisions, aux politiques et aux budgets adopté.e.s par le conseil général.

En plus de faire des relations de travail, plusieurs comités nationaux, composés de membres de l'APTS, du conseil national et du personnel contribuent à la réalisation de la mission de certains secteurs.

Vous les connaissez?

- Comité d'action féministe
- Comité d'action sociopolitique
- Comité de sécurité sociale
- Comité de diversité sexuelle et la pluralité des genres
- Comité de surveillance
- Comité de santé et sécurité du travail\développement durable

APTS Estrie: Nos coordonnées

Pour nous rejoindre APTS CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Adresse courriel : estrie@aptsq.com
Téléphone : 1-844-819-5757 poste 43200

Pour des informations APTS:

Site internet APTS :

www.aptsq.com/estrie

Page Facebook APTS Estrie :

<https://www.facebook.com/syndicatAPTSEstrie/>

Page Facebook APTS National :

<https://www.facebook.com/SyndicatAPTS>

